

ESCAPADE VENDEENNE

St Vincent sur Jard

8 / 12 ans

12 jours



Conformes au projet de notre association, ces séjours participent au développement des jeunes à travers une volonté éducative présente en permanence (des visites à la vaisselle, des jeux aux tâches ménagères, des soirées aux baignades...)

Les animations sportives proposées permettent aux jeunes de découvrir de nouvelles activités et de développer leur esprit d'équipe, l'entraide, la connaissance de soi et de ses limites. Dans un cadre de découverte, nous privilégions l'initiation. Ainsi, ces activités sont ouvertes à tous.

De plus, la découverte culturelle est considérée comme un apport d'une richesse inestimable. Rencontrer les populations, connaître le patrimoine culturel et l'histoire d'un pays ou d'une région, découvrir des rythmes de vie différents, autant d'activités qui permettent de poser un autre regard sur le monde.

Au-delà de la découverte culturelle et sportive, il s'agit également de connaître la vie en collectivité de manière différente. La vie de tous les jours est totalement chamboulée ! Les jeunes apprendront à être plus autonomes dans la gestion de leur quotidien.



LE SÉJOUR – EN BREF

Ce séjour te permettra de découvrir différentes activités. Tu passeras par des vrais moments de plaisir et de rigolades. Il sera rythmé par des sortis en vélo, des balades le long de la mer tout en rajoutant les incontournables baignades et les moments détente à la plage. Nous aurons également la chance de nous essayer à la pratique de la voile. Les animateurs ont plein d'activités et de surprise en réserve, comme des jeux de piste et des veillées magiques. Tu passeras des vacances de rêve !

La vie quotidienne aura toute sa place sur ce séjour. Par petits groupes et accompagnés des animateurs-rices tu participeras à la vie du camp. Tu mettras ta toque et ton tablier et prépareras de délicieuses recettes en privilégiant les produits locaux et de saison.

LA DESTINATION

Direction la Vendée, au pays des moulins et des marais à St Vincent sur Jard. Plonger dans l'océan Atlantique, où les vagues chantent une mélodie apaisante et le sable chaud t'invite à la détente. Prépare toi à vivre des instants inoubliables dans ce coin de paradis.

L'HÉBERGEMENT

Le camping est doté d'emplacements arborés dans un cadre naturel, à 800 mètres de la plage. Il est situé non loin de parcours de randonnée et des pistes cyclables.

LES ACTIVITÉS

Les jeunes seront associés aux décisions de la vie quotidienne. Selon les demandes des jeunes le programme peut évoluer. Des temps libres sont prévus dans le programme pour répondre à ces demandes.

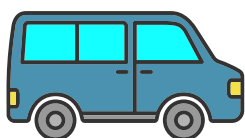
Baignades,
Initiation à la voile,
Randonnées à vélo sur les bord de mer,
Visites (marais, moulin...).



LE GROUPE

Le groupe sera composé de 22 enfants. Ils seront encadrés par un(e) directeur-trice, un(e) adjoint-e et, selon l'effectif définitif, trois à quatre animatrices et animateurs diplômés ou en cours de formation.

LE TRANSPORT



Tous les déplacements se feront en minibus.
Au départ de : Brest, St Brieuc, Rennes ou sur place.

DATES & TARIFS

Les prix s'entendent tout compris : hébergement, transport, activités, encadrement, assurances, adhésion. Facultatif : Assurance annulation 4.91% du prix du séjour).



INFORMATIONS PRATIQUES

Documents relatifs au séjour

Certains séjours nécessitent des documents spécifiques à la thématique du séjour, au pays de destination ou encore aux types d'activités pratiqués. Ce séjour nécessite de fournir à l'association pour chaque enfant : une fiche sanitaire, un droit à l'image, une copie des vaccins, une attestation de capacité nautique ou test anti-panique.

Droit à l'image

L'autorisation de la famille ou du responsable légal est nécessaire pour pouvoir prendre un enfant en photo au cours du séjour. Pour information, ces photos permettent aux équipes d'alimenter les blogs au cours du séjour pour donner quelques nouvelles. Elles peuvent ensuite être récupérées afin d'être utilisées pour les supports de communication de l'Aroéven et par extension de la Fédération des Aroéven (brochures, site internet, expositions, ...) Nous excluons bien évidemment toute photo qui ne serait pas appropriée pour une communication grand public. Il convient donc de bien remplir et retourner le document d'autorisation de droit à l'image joint au dossier administratif.

Communication avec les responsables légaux

En fonction du matériel disponible sur place et des facilités de connexion, les équipes d'animation alimenteront un blog du séjour. Les codes de connexion seront communiqués sur les convocations au départ. Les pages internet seront actives 10 jours avant le départ en vacances, afin que le directeur ou la directrice du séjour puisse y laisser un message à l'intention des jeunes et de leurs parents. Le blog sera alimenté le plus souvent possible. Seules les photos des enfants pour lesquels l'Aroéven a reçu l'autorisation de droit à l'image pourront être diffusées sur ces blogs.

En cas d'urgence

Veuillez contacter l'Aroéven, au 02.99.63.15.77 ou en dehors des heures de bureaux au 07.57.77.78.37. La permanence sera en mesure de joindre le groupe.

Quelques règles de vie

Un séjour collectif suppose un certain nombre de règles à respecter.

En cas de comportement déviant, de violence, de mise en danger, de vol, de non-respect des règles, les familles seront prévenues, des sanctions seront prises pouvant aller jusqu'au renvoi du jeune concerné aux frais de la famille.



INFORMATIONS ASSURANCES

Assurances des personnes & des biens

Le séjour et les participants sont assurés par la MAIF au titre des dommages corporels, de la responsabilité civile, des dommages aux biens ainsi qu'à Inter Mutuelle Assistance en cas de rapatriement.

Assurance annulation - voyages

Si vous avez souscrit une assurance annulation lors de l'inscription, les conditions d'octroi de la garantie sont disponibles sur notre site www.aroeven-bretagne.fr ou sur simple appel téléphonique.

Trousseau et matériel du séjour

Chaque séjour dispose d'un trousseau différent suivant les activités prévues et les conditions d'hébergement, celui-ci est communiqué au moment de l'inscription.

